

**Présents :**

**Mairie :**

- Monsieur Hélaudais Adjoint aux affaires scolaires
- *Excusée*, Madame Douté-Bouton, Maire de Plélan

**Enseignants :**

- Madame Even CP – Directrice de l'école et Présidente du conseil
- Madame Hémon-Jugeau Enseignante de secteur - remplaçante pour absences ponctuelles comme Monsieur Millet auparavant.
- Madame Dupré-Hervieux CM2
- Madame Négrel CM1
- Madame Le Tarnec CP-CE1
- Madame Denis CE1
- Madame Fontaine CE2
- Monsieur Le Bris CM1-CM2 – remplaçant de Madame Lelièvre en congé maternité jusqu'aux vacances d'hiver
- Madame Marsille CE2-CM1

**Représentants des Parents d'Élèves (RPE) :**

- Séverine Choneau-Le Rhun
- Benoît Aumand
- Sandrine Peltier
- Stéphanie Brindeau
- Stéphanie Gautier
- Sébastien Froger
- Élodie Ouisse
- *Excusée*, Fleur Baudin.

2 secrétaires de séance se chargent de la rédaction du compte-rendu du conseil, Madame Fontaine pour les enseignants, Madame Brindeau pour les RPE, avant mise en commun et diffusion.

Approbation unanime du compte-rendu du conseil d'école de juin 2016.

**1) Règlement intérieur : propositions de modifications et vote.**

Premier point de Madame Even sur les objectifs des conseils d'école (nouveaux RPE présents) : ces réunions permettent de mettre à l'ordre du jour tous les thèmes traitant de l'école et du périscolaire, pas des questions pédagogiques. La directrice demande si, malgré la rencontre avec plusieurs RPE en fin d'année, certains souhaitent modifier le compte-rendu du dernier conseil d'école. **Celui-ci est approuvé à l'unanimité et devient donc procès verbal.**

Ce premier conseil (3 par an) est l'occasion d'une relecture du règlement intérieur de l'école.

Les points suivants sont discutés, des modifications sont apportées ci-dessous en gras :

- Un problème de manque de justificatifs d'absences est soulevé par les enseignants. Madame Even rappelle que les cahiers d'appel sont vérifiés par l'Inspection et que **les absences doivent être consignées le jour même** et justifiées (certificat médical le cas échéant) : par téléphone (le répondeur de l'école est relevé quotidiennement) ou par mail ([ecole.0351672c@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0351672c@ac-rennes.fr)). Madame Dupré-Hervieux a proposé aux parents des élèves de sa classe des échanges par mail qui fonctionnent très bien. Les retards sont moins fréquents cette année. Certains se faufilent encore par le petit portail vert après 9h (où s'effectue l'entrée des parents à 17h), mais le portail blanc qui en permet l'accès devrait être fermé quand tout le monde en aura la clé (3 clés pour les enseignants actuellement, les autres pour le personnel périscolaire).
- Les heures de **récréation de l'après-midi** ont changé pour le **cycle 3** (CM1 et CM2) : **14h30-14h45**, ce qui permet une heure complète de travail avant la fin des classes.
- Goûter / Bonbons à l'école : il est rappelé que les bonbons sont acceptés pour les anniversaires, dans les seules classes concernées ! Les enfants avaient tendance à faire le tour des classes et cela pouvait perturber le travail. Il est vivement conseillé aux parents de ne pas donner de bonbons pour les goûters, ni de boissons sucrées (sirop, sodas), seule l'eau est acceptée en classe.

- Les enseignants rappellent qu'ils ne sont pas habilités à donner des médicaments, y compris de l'homéopathie. Il est important que les enfants n'apportent pas de médicaments à l'école (risques d'allergies, de les égarer et que d'autres les trouvent..).
- Concernant les abords de l'école : une diminution de la présence de fumeurs est notée et appréciée. Les stationnements près de l'école se passent mieux même si la place réservée aux PMR est parfois utilisée par des personnes tout à fait valides.. Cet emplacement n'est pas jugé judicieux (largeur, visibilité) et la question de le déplacer est posée à Monsieur Hélaudais, d'autant qu'il n'y en a pas aux abords de la maternelle : l'installer entre les deux écoles ?
- Les évaluations des élèves seront dorénavant communiquées une fois par semestre : au 31 janvier et fin juin.
- Les absences des enseignants sont affichées dès qu'elles sont connues de la Directrice : les RPE font remarquer qu'une affiche sur la porte d'entrée de l'école n'est pas forcément lisible, beaucoup de parents ne passant plus du tout par cette porte (ils sont derrière les barrières ou au portail vert). L'affichage se fera sur les fenêtres de la salle de motricité (salle de garderie du matin).
- Les jeux à l'école : les enseignants relèvent de fréquents problèmes dus aux petits jeux **personnels apportés à l'école** (cartes Pokemon, billes..). Ces jeux sont **interdits avant 17h** et seront systématiquement confisqués. Ils sont en revanche acceptés à la garderie du soir (pas le matin ni au retour de la cantine) : Monsieur Hélaudais remontera cette question au Comité en charge du périscolaire de façon à tenir un discours cohérent aux enfants. Les livres personnels sont acceptés.

## **2) Calendrier des réunions du Conseil.**

Le deuxième conseil se tiendra le jeudi 30 mars 2017 18h-20h.

Le troisième aura lieu le jeudi 8 juin 2017 18h-20h.

L'ordre du jour et les invitations seront transmis aux RPE deux semaines en amont.

## **3) Point sur le calendrier scolaire.**

Les dates des vacances scolaires 2016-2017 sont les suivantes (de la fin des cours au matin) :

**Toussaint** : du 18/10/16 au 03/11/16

Il n'y aura pas classe le mercredi 19/10 pour cause de formation des enseignants. L'information a été transmise en réunions de rentrée et sera renouvelée lundi 17/10. Ce mercredi là, le centre de loisirs fonctionnera dès le matin.

**Noël** : du 16/12/16 au 03/01/17

Attention, reprise un mardi !

**Hiver** : du 10/02/17 au 27/02/17

**Printemps** : du 07/04/17 au 24/04/17

**Pont de l'Ascension** le vendredi 26/05/17

**Fin des classes** le vendredi 07/07/17

Madame Even rappelle que pour tout départ en vacances anticipé une demande d'autorisation doit être adressée à l'Inspection et que les parents sont responsables de l'instruction de leurs enfants pendant ces absences, sans que les enseignants ne soient tenus d'en fournir le contenu.

## **4) Bilan de rentrée.**

- Effectifs :

191 élèves cette année, dont une inscription mi-septembre.

21 CP

22 CP-CE1

22 CE1

Les classes du cycle 2 sont peu chargées et permettent un travail dans de bonnes conditions pour les enseignantes et les élèves.

27 CE2

23 CE2-CM1

24 CM1

26 CM1-CM2

26 CM2

L'école bénéficie de 8 postes d'enseignants titulaires, d'un poste de secteur et d'un poste d'AVS.

- L'enseignement de l'anglais est assuré du CP au CM2 ; chaque enseignant pour sa classe, Madame Denis assurant également l'anglais dans la classe de Madame Fontaine qui se charge sur ces heures

- là, de « Questionner le monde » auprès des élèves de Madame Denis.
- Le cycle 2 bénéficie de séances de piscine : les classes de Mmes Denis et Fontaine avec les élèves CE2 de Madame Marsille en ce début d'année ; les classes de Mmes Even et Le Tarnec à partir du mois de mars. Madame Even remercie les parents qui accompagnent ces sorties. La question de la capacité de vestiaires à la piscine est soulevée par un parent accompagnateur : le groupe est conséquent actuellement (65 enfants) et les places sont chères dans les vestiaires ! Les enseignants questionneront Océlia sur la possibilité d'un 3ème vestiaire.

#### **5) Budget de l'école (fonctionnement, investissement, sorties scolaires).**

Des rencontres entre la Mairie et la Directrice de l'école ont été programmées pour anticiper au mieux les besoins : la première s'est tenue le 1er septembre dernier.

Madame Even remercie Monsieur Froger pour son aide quant à l'outil de gestion des comptes qui doivent être fournis à l'Adjoint aux Finances.

Madame Even remercie les familles pour leurs participations à l'OCCE. Le bilan OCCE 2015/2016 est positif. Madame Dupré-Hervieux assure la gestion du compte.

La participation de la Mairie s'élève à 3000€ (sorties- cinéma, Lorient, théâtre...-, petit matériel).

L'Amicale Laïque a versé 2700€ à l'école l'année dernière, ce sera sensiblement la même somme cette année.

Le marché de Noël sera renouvelé cette année, partenariat OCCE-Amicale Laïque.

L'opération gallettes/crêpes est reconduite cette année : merci aux mamans et mamies qui aident à l'ensachage les mercredis matins ! N'hésitez pas à remplir votre commande sur papier libre si vous ne trouvez pas le coupon donné par l'école en notant bien la classe et le nom de votre enfant et joignez l'appoint en espèces ou un chèque à l'ordre de l'OCCE.

Concernant les budgets, Monsieur Hélaudais insiste sur la nécessité de faire remonter à la Mairie les souhaits en investissements et d'en dégager les priorités, y compris jusqu'à début 2018. Ces souhaits doivent être transmis pour le 15 novembre prochain.

#### **6) Projets de classes et actions pédagogiques pour l'année.**

Cycle 3 (CM1- CM1/CM2-CM2) : Mmes Dupré-Hervieux, Négrel et Lelièvre.

2 jours à Brest les 22 et 23 juin 2017. Objectif pédagogique autour de la 2de Guerre Mondiale (villes détruites) et travail sur le 19ème siècle avec les « penn-sardin » (travail des femmes).

Le budget sera calculé au plus juste pour limiter la participation des familles et permettre à tous les élèves de partir. Le souhait est d'emmener tous les CM1 (y compris classe de Madame Marsille) ce qui porte le nombre d'enfants à 84 et pose la question de l'hébergement notamment.

Un travail est en cours sur les commémorations du 11 novembre prochain, en collaboration avec la municipalité (Madame Tadrast, référente Défense). Dans la mesure du possible, il est proposé aux enfants du cycle 3 d'être présents le 11 novembre pour participer à cette commémoration. Ce projet sera travaillé avec les élèves dès la rentrée compte tenu des délais.

Cycle 2 (CP- CP/CE1-CE1) : Mmes Le Tarnec, Even et Denis.

Projet « Lire, dire, écrire du théâtre à l'école », projet Jeunes spectateurs avec l'OCCE : lecture d'albums jeunesse, mise en scène et rencontre avec d'autres classes pour une représentation (enfants à la fois spectateurs et acteurs). Déplacement au TNB en décembre.

Madame Denis ne participera pas à la rencontre inter-classes.

Cycle 3 (CM1) : Madame Négrel.

Projet musique inter-académique « Mécanique du cœur » et chorale en fin d'année. Une rencontre est prévue prochainement pour envisager ce projet avec les classes de 6ème et imaginer aller chanter au collège et accueillir les collégiens à la Pierre Pourprée.

Cycle 2 (CE2) : Madame Fontaine

Sortie(s) à Rennes : visite guidée de Rennes en lien avec l'office du Tourisme et, si les budgets le permettent, sortie culturelle (Les Champs Libres ou l'Opéra par exemple).

Cycle 2 (CP) : Madame Even.

Projet théâtre avec la classe de Madame Le Tarnec et même sortie au TNB.

Projet musique avec les GS de la maternelle, validé par l'Inspection et l'école de musique. Souhait de l'intégrer au projet théâtre pour la représentation en fin d'année comme cela a déjà été proposé avec des

parents musiciens il y a deux ans.

Projet d'une sortie à Poul-Fetan : village breton du 19ème siècle : découverte de la fabrication du beurre et des galettes de blé noir.

Cycle 2/3 (CE2-CM1) : Madame Marsille.

Projet « Classe en ville » (sortie à Rennes) avec Madame Fontaine, et théâtre comme Madame Denis, sans la rencontre inter-classes.

Cycle 2 (CP-CP/CE1) : Mmes Even et Le Tarnec.

Sortie animation à la station bio de Paimpont le 25 novembre.

Les sorties à la Médiathèque de Plélan se poursuivent comme chaque année (prêts de livres).

Dans le cadre de l'opération Cinécole : 3 séances Cinéma sur les 3 trimestres pour les CP, CP/CE1, CE1, CE2, et CE2/CM1, et 1 séance pour les CM1, CM1/CM2, et CM2.

### **7) Questions mises à l'ordre du jour par les représentants des parents d'élèves.**

Compte tenu de la date des élections et de la tenue rapide de ce premier conseil, les RPE n'ont pas eu le temps de solliciter les parents pour remonter leurs éventuelles questions. Madame Even précise qu'elle reste disponible pour toute question que les RPE recevraient : **plelan.parentseleves@gmail.com**

En derniers points, des informations portant sur les travaux à l'école sont transmises par Monsieur Hélaudais :

- Des travaux seront effectués pendant les prochaines vacances pour installer la classe mobile (informatique) en filaire (limitation du WiFi dans l'école) ; la salle de motricité sera repeinte : en blanc dans un premier temps, l'ajout de couleurs sera réfléchi dans un second temps. Le centre de loisirs utilisera les locaux de la maternelle à défaut de la salle de motricité de l'élémentaire sur cette période.
- Monsieur Hélaudais demande à ce que les communications et demandes auprès du service technique soient adressées par mail via le service périscolaire dans un souci de visibilité des actions menées par le service technique, d'autant qu'un remplacement de personnel est en cours.
- La demande d'agrandissement de la salle des Maîtres sera réalisée pendant les vacances de février, ainsi que le changement de tapisserie du bureau de la Directrice.
- Les motifs des pannes récurrentes de chauffage ces dernières années ont été diagnostiqués : un nettoyage des conduits de la chaudière à bois doit être envisagé (non réalisé depuis l'installation). Les enseignants se réjouissent cependant du fonctionnement du chauffage ces derniers jours, même si cela n'est pas garanti jusqu'aux vacances de la Toussaint !
- Madame Fontaine profite de poser la question de la fermeture des volets : certains ne fonctionnent pas, il y a des oublis...qui doit s'en charger ? Madame Marsille indique que sa classe n'a pas de rideaux qui protégeraient de la chaleur sans avoir à fermer les volets et se retrouver dans le noir.
- Madame Even enfin indique que l'outil qui lui a été fourni pour réaliser l'exercice d'alerte incendie n'est pas approprié (petit méga-phone)... Une démonstration lors du conseil a fait sourire tout le monde ! La question des alarmes dans l'école est cependant sérieusement posée et Monsieur Hélaudais informe que les alarmes (3 différentes : incendie, intrusion, confinement) seront budgétées et installées pour 2017, car pour le moment et depuis de nombreuses années il n'y en avait pas, malgré les demandes de l'école auprès de la Mairie.

CR rédigé par Stéphanie Brindeau, pour les RPE en collaboration avec Mme Fontaine pour les enseignants.